

L'Œil ouvert express : info Covid-19 du 17 mars 2020

Chères et chers collègues,

Il nous apparaît important de vous tenir au courant de nos réflexions et actions en cette première semaine de fermeture de notre université. Nous nous posons tous de nombreuses questions sur la manière dont pourrait se terminer le trimestre en cours, vous êtes tout aussi nombreux à nous écrire. L'exécutif s'est réuni (virtuellement) lundi le 16 et se réunira de nouveau demain pour faire le point. La communication entre nous est constante. La situation est inédite, tout le monde navigue à vue, la direction de l'UQTR comme les syndicats.

Un premier élément d'information à donner est que l'UQTR semble avoir conscience de l'importance d'intégrer le SPPUQTR aux discussions – nous travaillons depuis notre arrivée en poste à cette conscientisation et on dirait que le travail commence à porter fruit. Le recteur et les vice-recteurs académiques ont convoqué Gilles Bronchti à une première réunion de crise le 16 mars (lundi) et une deuxième réunion, avec l'équipe ressources humaines et relations de travail cette fois, a eu lieu cet après-midi. Le syndicat était alors représenté par Gilles Bronchti, Andrea Bertolo, Diane Beauchemin et Marty Laforest. Le principal point à l'ordre du jour était bien sûr la suite à donner à nos enseignements pendant ce trimestre d'hiver. Nous avons fait entendre la voix des profs et nous avons tenté de relayer les inquiétudes parvenues à nos oreilles. Nous sentons qu'il y a de l'écoute de la part de la direction.

Les décisions ne sont pas arrêtées à ce jour et d'autres réunions sont prévues. Mais en gros, voici comment les choses se dessinent (et le dessin n'est vraiment pour l'instant qu'une ébauche) :

Les deux semaines de fermeture décrétées sont vues comme des semaines de ré-organisation du travail, ce n'est pas de trop pour réfléchir aux solutions à mettre en place pour que les différents services qui peuvent l'être restent au moins minimalement fonctionnels (ce qui est essentiel pour les profs) et que notre enseignement puisse reprendre. Personne ne sait combien de temps durera la crise, mais personne ne croit qu'elle se résoudra en quelques semaines, il faut donc se préparer pour une période d'incertitude qui pourrait être longue.

Activités d'enseignement en mode formation à distance (asynchrone)

Ces cours pourraient reprendre aussitôt qu'on le décide.

Activités d'enseignement en mode formation à distance (synchrone)

Il s'agit d'activités qui se donnaient depuis le début par visioconférence ou avec zoom par exemple. Ces cours pourraient en principe reprendre, mais on devrait laisser les profs évaluer si c'est bien le cas ou du moins comment, car les conditions d'exercice du travail ont changé (certains profs et aussi certains étudiants ont maintenant les enfants à la maison, un proche âgé ou malade dont il faut s'occuper, ce genre de choses).

Stages

On ne voit pas comment ils pourraient se poursuivre (entre autres raisons parce que dans certains domaines de la santé, profs ou stagiaires sont réquisitionnés par l'État).

Activités d'enseignement en présentiel

Ce sont bien sûr les plus nombreuses de l'ensemble et les plus complexes à réorganiser. La direction souhaiterait qu'elles se poursuivent à partir de la fin du mois. Les profs auraient le choix du moyen: donner un programme de lectures, Powerpoint commenté, zoom (des licences pourraient être disponibles pour chacun des enseignants) ou autres, voire une combinaison de ces moyens, en fonction des objectifs pédagogiques, des exigences de la discipline enseignée et des compétences des profs (tous ne sont pas à l'aise avec la technologie nécessaire, et nous savons tous que ça ne s'improvise pas). L'important serait d'assurer la transmission du contenu prévu, dans la mesure du possible.

Le SPPUQTR est d'accord avec cette position concernant l'enseignement, mais il a fait valoir qu'il est opposé à une solution unique appliquée à tous. La poursuite souhaitée de l'enseignement soulève entre autres les problèmes suivants, qui n'ont pas encore trouvé de solution satisfaisante :

1. À quelles consignes faut-il obéir exactement ?

Vous avez vu comme nous les rappels de la FQPPU : Le décret du 13 mars 2020 numéro 177-2020 concernant une déclaration d'urgence sanitaire conformément à l'article 118 de la Loi sur la santé publique prévoit que « pendant l'état d'urgence sanitaire 'les établissements d'enseignement doivent suspendre leurs services éducatifs et d'enseignement' [...] La FQPPU réitère le droit des professeures et des professeurs, conformément au décret, de ne pas suivre les directives qui iraient à l'encontre du décret qui a préséance sur les demandes émanant des directions d'université. »

La direction est consciente de ça, nous l'avons rappelé à nos interlocuteurs, mais nous n'avons pas de réponse claire à la question de leur réaction à la décision d'un prof de ne pas poursuivre son enseignement pendant la crise.

2. L'évaluation

Les examens en présentiel ne peuvent avoir lieu, les examens en ligne ouvrent la porte à toutes les tricheries. La direction semblait vouloir que toutes les évaluations sommatives soient reportées à la fin de la crise, cela ne nous semble pas souhaitable. Le résultat « S » donné à tous non plus (solution aussi envisagée par la direction). Nous avons fait valoir que la manière dont le mode d'évaluation pourrait être revu devrait être laissé à la discrétion du prof, tout comme la méthode de transmission du contenu. Ainsi, les cours dont l'évaluation repose sur des travaux longs qui de toute manière sont rédigés à la maison pourraient être menés à terme sans trop de changements au programme. Mais pour l'instant nos discussions achoppent sur ce point. Elles se poursuivent en continu.

3. L'accord des étudiants

Les modifications au plan de cours nécessitées par cette crise, surtout s'il y a modification de l'enseignement, devront être approuvées par les deux tiers des étudiants, comme le veut le règlement. Pas besoin de vous faire un dessin : des difficultés sont à prévoir. Les étudiants auraient le droit de se désinscrire d'un cours sans conséquences négatives pour eux, et on peut leur faire valoir que dans la situation actuelle on fait ce qu'on peut, mais il y a clairement là un enjeu.

Voilà où nous en sommes.

Nous avons conscience que ce message ne répond pas à toutes vos inquiétudes.

Son seul but est de vous informer de l'état de notre réflexion.

Nous sommes au travail, nos efforts de concertation avec la direction se poursuivent et nous continuerons de vous tenir au courant de la suite des choses.

Syndicalement vôtre,

Le comité exécutif